



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 10/10/2025 en audioconférence

Président de séance : M. Jean-Marc STERNE

Présents : MM Olivier PITCHOU TCHAMAKO — Jacques RIVALS - Ariana VALVIDIA

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

DEMANDES DE DEROGATIONS ANNUELLES

Courriel de l'ES 16^{ème} du 09/10/25 demandant une dérogation pour le classement de l'éclairage des stades de l'Hippodrome d'Auteuil et de Faber (dossier en attente de renouvellement de classement auprès de la commission des terrains)

Courriel du Maccabi Paris Métropole du 10/10/25 demandant une dérogation pour le classement de l'éclairage du stade Alain MIMOUN arrivé à échéance et en attente de renouvellement.

Courriel de Paris CA en date du 10/10/25 demandant une dérogation pour le classement de l'éclairage du stade Didot pour lequel une demande de renouvellement est en souffrance depuis le 10/09/25 auprès de la commission des terrains.

Au vu des innombrables demandes de renouvellement en attente de visite, la commission accorde les dérogations à toutes ses demandes concernant les stades de l'Hippodrome d'Auteuil, de Faber, Alain MIMOUN, Didot jusqu'à la fin de la saison 25/26, soit le 30/06/26.